



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL
D'AGENT D'ACCUEIL A LA DIRECTION DE
L'ANIMATION DE LA CITE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL D'AGENT D'ACCUEIL A
LA DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA CITE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Les actions de développement culturel mises en œuvre par la Ville durant la période estivale, occasionnent un surcroît de travail au sein du service culturel.

Le renfort nécessaire porterait sur les missions suivantes :

- participation à l'accueil physique et logistique des équipes artistiques durant les manifestations ;
- participation à l'accueil physique et téléphonique du public sur les spectacles et ateliers d'artistes ;
- suivi des ateliers de cirque.

C'est pourquoi il est proposé de créer, pour une durée de 3 mois renouvelable une fois, un emploi occasionnel d'agent d'accueil à la Direction de l'Animation de la Cité.

Ce poste, créé sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, sera rémunéré sur l'un des échelons de la grille des adjoints administratifs.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

accepter la création d'un emploi occasionnel à temps complet d'agent d'accueil à la Direction de l'Animation de la Cité, pour une durée de 3 mois renouvelable une fois.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON